

Accord National du 10 juin 2008 de la production agricole

Cotisations Santé au 1^{er} janvier 2023, Régime Général

Situation de famille	Taux de l'Accord (PMSS)	Régime Conventionnel		
		Montant total	Montant Employeur	Montant Salarié
Salarié	1,0566%	38,73 €	19,37 €	19,36 €
Extensions (offre à affiliation obligatoire)				
Famille	1,4511 %	53,20 €	-	53,20 €
Enfant (gratuité à partir du 3 ^{ème})	0,5687 %	20,85 €	-	20,85 €
Conjoint	1,0566 %	38,73 €	-	38,73 €

Cotisations Santé au 1^{er} janvier 2023, Régime Local

Situation de famille	Taux de l'Accord (PMSS)	Régime Conventionnel		
		Montant total	Montant Employeur	Montant Salarié
Salarié	0,6805 %	24,95 €	12,48 €	12,47 €
Extensions (offre à affiliation obligatoire)				
Famille	0,9355 %	34,29 €	-	34,29 €
Enfant (gratuité à partir du 3 ^{ème})	0,2548 %	9,34 €	-	9,34 €
Conjoint	0,6805 %	24,95 €	-	24,95 €

Montant du PMSS 2023 = 3 666 €

Association Nationale Interprofessionnelle de Prévoyance des Salariés

2 boulevard de Pesaro - Immeuble West Park 2 - 92024 Nanterre

Institution de Prévoyance agréée par arrêté ministériel du 17 octobre 1979 - régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité Sociale.

www.anips.fr

